

125^e Anniversaire de la Croix-Rouge



Dessiné par Michel Gouju

Gravé en taille-douce
par Raymond Coatantiec

Format vertical 27 x 32,75

30 timbres à la feuille
et carnets de 10 timbres

Vente anticipée le 19 novembre 1988
au Bourget (Seine-Saint-Denis)

Vente générale le 21 novembre 1988

La Croix-Rouge fête cette année son cent vingt-cinquième anniversaire. Peu de personnes ignorent son rôle d'assistance aux blessés et son action bienfaitrice dans le monde. Mais se souvient-on de ses fondateurs ? Connaît-on l'origine de cette croix rouge qui, arborée sur un brassard ou encore peinte sur une ambulance, apporte l'espoir à ceux qui n'en ont plus ?

L'idée de soigner les blessés abandonnés sur les champs de bataille naquit dans l'esprit du Genevois Henri Dunant, homme d'affaires au grand cœur qui dès son plus jeune âge fit le vœu d'aider ceux qui souffraient. En 1859, Dunant voyage dans le nord de l'Italie et assiste à l'agonie des combattants de Solferino. Rentré à Genève, il rédige un petit ouvrage intitulé "Un souvenir de Solferino" où il décrit avec émotion l'horreur du champ de bataille. Paru en 1862, son livre bouleverse les consciences. Dès lors, Dunant ne cessera d'œuvrer à la mise en place

d'une organisation caritative universelle, neutre et indépendante, ayant pour seul but de prévenir et d'alléger les souffrances des hommes.

Avec quatre de ses compatriotes - Moynier, Appia, Maunoir et le général Dufour - il fonde en 1863 un comité, embryon de l'actuel Comité international de la Croix-Rouge. Dunant fait encore accepter par les gouvernements, en 1864, la première Convention de Genève assurant en temps de guerre les soins médicaux aux blessés, quels qu'ils soient. La Conférence décida également d'un emblème uniforme : une croix rouge sur fond blanc, négatif du drapeau suisse. Plus tard, la Turquie, suivie par de nombreux pays musulmans, adopte l'emblème du croissant rouge. L'Iran choisit en 1923 le signe du lion-et-soleil rouge. Ces trois signes sont reconnus à égalité.

En 1919 naît la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge qui regroupe toutes les

sociétés nationales. De concert avec le Comité international de la Croix-Rouge, cette association a étendu son domaine d'action à la santé publique en temps de paix. Il n'est pas rare, en effet, de voir la Croix-Rouge sur les lieux de catastrophes naturelles ou encore sur le bord des routes, prête à se porter au secours des accidentés. Aussi les missions de la Croix-Rouge sont-elles devenues multiples : protection des prisonniers de guerre, des civils internés, des habitants d'une zone occupée, des détenus politiques et également assistance morale, car le CICR informe en transmettant les listes des blessés et des prisonniers aux familles.

Cent vingt-cinq ans d'une présence sans relâche sur tous les fronts ont fait mériter au CICR son surnom de "troisième combattant", celui qui, s'interposant entre les ennemis, lutte pour la charité et l'humanité.